Image not found or type unknown

Reprise d'une entreprise à saint martin guadeloupe

Par **APOLLONIO**, le **22/03/2008** à **10:10**

Bonjour,
Nous sommes un couple actuellement inscrit au chomage et nous sommes sur le point de racheter un FDC sur l'île de Saint Martin.
Nous hésitons a reprendre en nom propre ou en société.
Pouvez vous nous renseigner et nous informer.
Merci
Cordialement,
Madame APOLLONIO et Mr CASASOLA

Par **citoyenalpha**, le **22/03/2008** à **15:10**

Bonjour

une société indiscutablement.

Vous éviterez en cas d'echec d'être redevable personnellement des dettes commerciales.
Sauf bien évidemment où vous vous porteriez caution personnelle de celles-ci bien sûr.

Restant à votre disposition

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés